

Paris, le 27 mai 2010

Député - Maire
Permanence Parlementaire

Réf. : BN1005004/FV

Monsieur le Député,

Depuis maintenant plusieurs années, la CFTC POLICE propose de transposer l'article 123A de la constitution helvétique dans le droit français afin de répondre efficacement aux attentes de nos concitoyens et des personnels de la Sécurité Intérieure.

Il y a peu encore, lors de l'assassinat du Brigadier Chef de Police NERIN, nous réitérons une fois de plus notre proposition auprès de monsieur le Président de la République.

Nous recevons le 9 avril dernier, une réponse de monsieur le Directeur de Cabinet Cédric GOUBET dont vous trouverez copie en annexe nous laissant à supposer que la dite proposition était parfaitement recevable.

L'expérience aidant, nous ne pouvons que déplorer à chaque assassinat d'un personnel de la sécurité intérieure, la surabondance de discours de fermeté qui n'aboutissent à rien ou si peu... En attendant un autre discours tout aussi fort lors d'un énième évènement dramatique comme cela est aujourd'hui le cas avec l'assassinat de madame Aurélie FOUQUET ! Les paroles ont certes, l'apanage de calmer momentanément la vindicte catégorielle mais n'altèrent en rien les frustrations accumulées qui auront nécessairement à s'extérioriser un jour ou l'autre ! C'est sur ce point précis que j'attire particulièrement votre attention !

J'espère que notre missive saura vous interpeller et vous permettra de ressentir le profond malaise de l'ensemble des professions des personnels de la Sécurité Intérieure de notre pays.

Vous trouverez en copie, nos recommandations en matière de lutte contre la délinquance dans les quartiers sensibles, l'augmentation du pouvoir d'achat des personnels sans augmentation du déficit public...

Il nous serait agréable de vous rencontrer le temps de vous exposer notre vision qui certes, n'est peu être pas idéale mais qui n'est que le reflet de la réalité de terrain. Nous avons pleinement conscience de toute la difficulté à maintenir la stabilité de notre démocratie eu égard de l'évolution de notre société en quelques décennies !

Ne doutant à aucun moment de l'intérêt porté à notre message, et dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'expression de ma parfaite considération.

Le président

Frédéric VIDAL